

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2017/068/5.7

Feuillet n° 075

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil dix-sept, le 23 juin**, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du marché couvert à Thenon, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 13 juin 2017**

<b>Nombre de Conseillers Communautaires</b>	
<b>En exercice</b>	<b>61</b>
<b>Présents</b>	<b>37</b>
<b>Votants :</b>	<b>46</b>
<b>Pour :</b>	<b>46</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**PRÉSENTS :**

**Titulaires** : Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Roland MOULINIER, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

**EXCUSÉS**

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Jean-Marie CHANQUOI, Jean-Michel DEMONEIN donne pouvoir à Philippe VIEILLEFOSSE, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY donne pouvoir à Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE donne pouvoir à Isabelle COMBESCOT, Francis AUMETTRE, Michel MEYNARD donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Laurent MONTEIL, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Sabine MALARD donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Arlette VERDIER donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI.

## **OBJET : Modification des statuts du SMD3**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Président expose au conseil communautaire ce qui suit :

Vu la délibération N° 10-17E du Comité syndical du SMD3 en date du 30 mai 2017 portant révision des statuts.

En application de l'article 5721-2-1 du code général des collectivités territoriales, chaque communauté de communes membres doit délibérer sur l'actualisation des statuts dans un délai de 3 mois après notification de la délibération du comité syndical.

Les modifications apportées aux statuts concernent la mise à jour du périmètre du SMD3 (suite à la dissolution du SMCTOM de Montpon Mussidan et du SMCTOM de Vergt) et le nombre de délégués pour les communes de plus de 90 000 habitants (6 délégués au lieu de 5, ce qui porte à 18 le nombre de total de voix au lieu de 15).

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** les modifications statutaires du SMD3 telles qu'exposées ci-dessus;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 27/06/2017

Le Président,  
Dominique BOUSQUET.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20170623-DE2017068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2017

